**Vers la fin du dumping fiscal ?**

brut.media, 14 avril 2021

<https://www.brut.media/fr/economy/vers-la-fin-du-dumping-fiscal--dffe3878-1b68-4f7f-b484-d6b540073d65>

*Joe Biden veut instaurer un impôt minimum pour les entreprises dans le monde entier. Cela pourrait mettre fin aux paradis fiscaux. Voilà en quoi c'est historique.*

**Joe Biden a annoncé l'augmentation de l'impôt sur les sociétés**

« C’est une mesure historique que Joe Biden a annoncé : l'augmentation de l'impôt sur les sociétés de 21 % à 28 %. Une décision à contre-courant des tendances néolibérales héritées de l’ère Reagan. Pierre Boyer, Professeur à l'École Polytechnique confirme : “La tendance, depuis les années 1980, c'était plutôt une baisse des taux statutaires.” C’est notamment la réforme de Trump en 2017 qui a occasionné une baisse drastique de ces taux outre-Atlantique.

**Derrière cette décision, la volonté de contrer le dumping fiscal**

Par-delà l’augmentation des taux, l’autre proposition que porte l’administration Biden est de fixer un taux d'imposition minimum pour les entreprises dans le monde entier. Un tel accord mettrait tout simplement en danger le modèle des paradis fiscaux et des pays qui pratiquent le dumping fiscal. Le dumping fiscal est une pratique qui consiste à proposer un taux d'imposition très bas sur les sociétés afin d'attirer les entreprises étrangères, notamment les multinationales.

**“Ensemble, nous pouvons utiliser une taxation internationale minimale sur les entreprises pour nous assurer que l’économie mondiale prospère sur la base de règles du jeu plus équitables.”**

Pour Janet Yellen, Secrétaire au Trésor américain, il est primordial d’assurer à l’ensemble des acteurs mondiaux une juste équité concernant la taxation des sociétés, et notamment les multinationales. Elle explique : “Ensemble, nous pouvons utiliser une taxation internationale minimale sur les entreprises pour nous assurer que l’économie mondiale prospère sur la base de règles du jeu plus équitables.” La question de l'harmonisation fiscale, elle n'est pas nouvelle, elle revient même régulièrement dans le débat politique, notamment au sein de l'Union européenne. »

**Exploitation pédagogique**

1. Qu’est-ce que l’impôt sur les sociétés ? (Pour répondre à cette question, vous pouvez vous appuyer sur une recherche en ligne.)

2. Quels sont les effets positifs attendus par les gouvernants lorsqu’ils décident de diminuer l’impôt sur les sociétés ? Quelles sont les effets négatifs d’une telle décision ?

3. À son arrivée au pouvoir, quelle décision a été prise par Joe Biden en termes d’impôt sur les sociétés ? Quels sont les effets attendus d’une telle décision ?

4. Qu’est-ce que le dumping fiscal ? Quels sont les risques liés à cette pratique ?

5. Pourquoi la proposition américaine de mise en place d’un taux minimum d’imposition des sociétés au niveau international remettrait-elle en question le modèle des paradis fiscaux et du dumping fiscal ?

**Corrigé**

1. L’impôt sur les sociétés est un impôt prélevé sur les bénéfices réalisés par les entreprises exploitées dans un pays donné, sur une période donnée. En France, le taux normal de l’impôt sur les sociétés est de 28 %. Les entreprises qui ont réalisé un chiffre d’affaires de plus de 250 millions d’euros bénéficient d’un taux de 28 % jusqu’à 500 000 euros de bénéfices, puis de 31 % sur le reste de leur bénéfice.

2. Lorsque les gouvernants décident de diminuer l’impôt sur les sociétés, ils cherchent à renforcer l’attractivité économique de leur territoire en incitant d’autres entreprises à s’y établir (ce qui peut permettre de stimuler la croissance, donc l’emploi). Par ailleurs, la baisse de la fiscalité sur les profits vise à encourager l’investissement des entreprises, ce qui leur permet, en théorie, de gagner en compétitivité prix et hors-prix. Néanmoins, la baisse de l’impôt sur les sociétés tend à diminuer les recettes fiscales de l’État qui, s’il souhaite maintenir un même niveau de dépenses (prestations sociales, services publics, etc.), est contraint de s’endetter davantage. Par ailleurs, la baisse de l’impôt sur les sociétés n’entraîne pas nécessairement une hausse de l’investissement des entreprises, les profits pouvant être redistribués aux actionnaires ou épargnés par l’entreprise.

3. Suite à son investiture comme Président des États-Unis, Joe Biden s’est prononcé en faveur de la hausse de l’impôt sur les sociétés aux États-Unis, qui devrait ainsi passer de 21 % à 28 %. Cette mesure est « historique » dans la mesure où elle s’inscrit à contre-courant de politiques menées depuis les années 1980, qui ont consisté à baisser de manière continue le taux de l’impôt sur les sociétés. À travers cette décision, Joe Biden cherche à obtenir des ressources fiscales lui permettant de financer les différents plans de relance budgétaire qu’il a proposés pour relancer l’économie américaine profondément affectée par les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19.

4. Le dumping fiscal est une pratique consistant à proposer des taux d’imposition bas afin d’attirer des capitaux et des entreprises dans un pays. Cette pratique entraîne une concurrence fiscale entre les États qui tend à les priver de ressources fiscales et qui limite donc leurs possibilités de dépenses (prestations sociales, services publics).

5. La proposition américaine visant à établir un taux minimum d’imposition des sociétés au niveau international pourrait remettre en question la pratique du dumping fiscal et l’existence même des paradis fiscaux dans la mesure où les pays ne seraient plus en mesure de jouer sur le levier de l’imposition pour attirer des investissements sur leur territoire. Leur attractivité reposerait dès lors sur d’autres paramètres : la qualité de leurs infrastructures, la performance de leur système scolaire et universitaire, etc. Dans le même temps, les ressources fiscales des États seraient préservées, dans la mesure où ils ne seraient plus contraints par la concurrence fiscale qui grève actuellement leurs budgets.